

De l'émergence conceptuelle aux typologies : l'éco-entrepreneuriat en débat From conceptual emergence to typologies: debating ecopreneurship.

Auteur 1 : AATIF Youssef,

Auteur 2 : MALAININE Cheklekbire,

AATIF Youssef, (0000-0002-0749-9225, Doctorant chercheur, MA)
Laboratoire Sciences Economiques et Politiques Publiques
Faculté d'Economie et de Gestion
Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc

MALAININE Cheklekbire, (0000-0002-5262-518X, Enseignant chercheur, MA)
Laboratoire Sciences Economiques et Politiques Publiques
Faculté d'Economie et de Gestion
Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : AATIF .Y & MALAININE .Ch (2025). « De l'émergence conceptuelle aux typologies : l'éco-entrepreneuriat en débat », African Scientific Journal « Volume 03, Num 32 » pp: 0678 – 0701.



DOI : 10.5281/zenodo.17351536
Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

L'éco-entrepreneuriat, situé à l'intersection de l'entrepreneuriat et du développement durable, suscite un intérêt croissant dans la littérature académique et auprès des décideurs publics. Il incarne une réponse aux enjeux contemporains liés aux changements climatiques, à la raréfaction des ressources et à la transition vers des modèles économiques plus responsables. Cet article propose une revue de la littérature visant à clarifier les contours conceptuels de l'éco-entrepreneuriat et à examiner les principales typologies d'éco-entrepreneurs élaborées depuis le début des années 2000. Les typologies fondatrices (Linnanen, 2002 ; Schaltegger, 2002 ; Schick et al., 2002 ; Volery, 2002 ; Walley & Taylor, 2002) mettent en avant la diversité des profils, en fonction des motivations, de l'orientation vers l'innovation ou encore de la place accordée à l'environnement dans la stratégie entrepreneuriale. Plus récemment, d'autres travaux (Gast et al., 2017 ; Haldar, 2019 ; Santika et al., 2022) enrichissent ce cadre en soulignant le rôle des dynamiques institutionnelles, de l'impact social et de l'articulation entre création de valeur économique et environnementale. L'analyse montre que, malgré un manque de consensus conceptuel, l'éco-entrepreneuriat constitue un champ en émergence, porteur d'un potentiel considérable pour accompagner la transition vers une économie durable.

Mots clés : éco-entrepreneurs, éco-entrepreneuriat, typologies, entrepreneuriat durable, innovation verte, développement durable.

Abstract

Ecopreneurship, positioned at the intersection of entrepreneurship and sustainable development, has attracted growing attention in both academic literature and public policy debates. It represents a response to contemporary challenges such as climate change, resource scarcity, and the transition toward more responsible economic models. This article provides a literature review that clarifies the conceptual boundaries of ecopreneurship and examines the main typologies of ecopreneurs developed since the early 2000s. Foundational typologies (Linnanen, 2002; Schaltegger, 2002; Schick et al., 2002; Volery, 2002; Walley & Taylor, 2002) highlight the diversity of profiles according to motivations, orientation toward innovation, and the role assigned to environmental concerns in entrepreneurial strategy. More recent contributions (Gast et al., 2017; Haldar, 2019; Santika et al., 2022) enrich this framework by emphasizing institutional dynamics, social impact, and the articulation between economic and environmental value creation. The analysis shows that, despite a lack of conceptual consensus, ecopreneurship is an emerging field with significant potential to support the transition toward a sustainable economy.

Keywords: ecopreneurship, typologies, sustainable entrepreneurship, green innovation, sustainable development.

Introduction

Les jeunes entreprises sont particulièrement vulnérables durant leurs premières années d'existence, marquées par des investissements lourds, une forte incertitude et un taux de mortalité élevé. Cette fragilité structurelle se conjugue aujourd'hui avec un contexte mondial dominé par des défis environnementaux majeurs, tels que les émissions de gaz à effet de serre, la pollution et la dégradation de la couche d'ozone. Face à ces pressions, la recherche de modèles entrepreneuriaux capables d'assurer simultanément la pérennité économique et la préservation de l'environnement est devenue une priorité incontournable des débats contemporains.

« La prise de conscience de la non-durabilité du mode de développement actuel encourage l'adoption de politiques environnementales de plus en plus contraignantes, formidable stimulant pour le marché des éco-industries » (Berger-Douce, 2006). Dans ce contexte, l'environnement n'apparaît plus seulement comme une contrainte, mais également comme une source d'opportunités d'affaires innovantes et durables. L'émergence de *« l'éco-entrepreneuriat »* illustre cette dynamique, en intégrant la logique entrepreneuriale traditionnelle à des objectifs de responsabilité environnementale et sociale.

Le présent article s'inscrit dans cette perspective en s'intéressant à l'éco-entrepreneuriat comme champ d'étude en émergence et en évolution permanente. L'objectif est de clarifier ce concept, d'examiner ses fondements théoriques et d'analyser les principales typologies d'éco-entrepreneurs proposées dans la littérature.

Pour atteindre cet objectif, l'article s'articule autour de trois parties principales : la première présente le lien entre développement durable et entrepreneuriat, la deuxième explore l'émergence et la construction théorique de l'éco-entrepreneuriat, et la troisième analyse les différentes typologies d'éco-entrepreneurs recensées dans la littérature.

Le présent travail adopte une approche théorique et qualitative, fondée sur une revue de littérature analytique portant sur les principaux travaux relatifs à l'éco-entrepreneuriat et aux typologies d'éco-entrepreneurs. Cette démarche s'inscrit dans un raisonnement déductif, consistant à partir des concepts existants et des cadres théoriques pour en proposer une lecture intégrée et structurée. Sur le plan épistémologique, cette recherche adopte une position post-positiviste, dans la mesure où elle vise à identifier, analyser et structurer les principaux cadres conceptuels issus des travaux antérieurs.

Dans la suite de cet article, nous emploierons le terme « éco-entrepreneuriat », jugé plus explicite et accessible que ses équivalents anglophones (*ecopreneurship*) ou germaniques. Les

notions connexes « *d'entrepreneuriat vert* », « *entrepreneuriat environnemental* » et « *entrepreneuriat durable* » seront également mobilisées de manière interchangeable, dans la mesure où elles renvoient toutes à une même dynamique d'intégration de la durabilité au cœur de l'action entrepreneuriale.

1. Développement durable et entrepreneuriat

1.1. Origines et évolution du concept de développement durable

Le concept de développement durable s'est imposé progressivement comme un paradigme incontournable des stratégies organisationnelles et des politiques publiques à l'échelle mondiale. Sa définition la plus largement reconnue est celle issue du World Commission on Environment and Development (1987) qui le considère comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Cette formulation, qui est devenue une référence universelle, traduit une rupture avec la vision productiviste dominante de l'après-guerre en introduisant une dimension intergénérationnelle et en mettant la responsabilité collective au cœur des décisions économiques et politiques.

Cette approche met en avant la nécessité de concilier trois dimensions complémentaires, à savoir la croissance économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale. Autrement dit, il ne s'agit plus seulement de rechercher la performance économique, mais aussi de garantir une justice sociale et de préserver les ressources naturelles face aux menaces croissantes de la dégradation écologique, du changement climatique et de l'épuisement des ressources. Dans ce sens, le développement durable s'impose comme un nouveau cadre normatif qui redéfinit les priorités des États, des entreprises et de la société civile, en plaçant la durabilité au centre des modèles de gouvernance et de création de valeur (Elkington, 1997).

Dès les années 1990, les sommets internationaux, notamment le Sommet de Rio en 1992 et l'Agenda 21, ont contribué à institutionnaliser le développement durable comme un objectif partagé par les États, les entreprises et la société civile. Cette dynamique a été renforcée par l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) par l'Assemblée générale des Nations unies en 2015, qui offrent un cadre global d'action pour répondre aux défis de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique (Sachs, 2015).

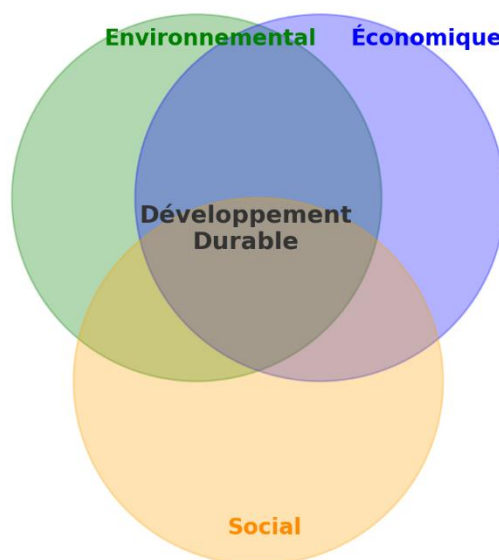
Ainsi, le développement durable repose sur trois piliers fondamentaux, interdépendants et complémentaires :

- **Économique** : assurer la prospérité, la viabilité financière et la compétitivité des activités, tout en favorisant l'innovation et la création d'emplois durables.

- **Social** : promouvoir l'équité, le bien-être et la justice sociale, en réduisant les inégalités, en renforçant la cohésion sociale et en garantissant l'accès équitable aux ressources et aux opportunités.
- **Environnemental** : préserver les ressources naturelles, protéger la biodiversité et limiter l'impact écologique des activités humaines, afin de répondre aux défis liés au changement climatique, à la pollution et à l'épuisement des écosystèmes.

Cette articulation, souvent représentée par le schéma des « *trois cercles* » ou par la métaphore des « *trois piliers* », traduit la volonté d'intégrer la durabilité dans toutes les sphères de l'activité humaine. Elle a été formalisée par la notion de *triple bottom line* proposée par Elkington (1997), invitant les organisations à dépasser la logique de la performance strictement financière pour évaluer également leurs résultats en matière sociale et environnementale. Autrement dit, il s'agit de repenser la mesure de la réussite organisationnelle en adoptant une perspective élargie, où la création de valeur économique ne peut être dissociée de la contribution au progrès social et de la préservation de l'environnement.

Figure 1 : Les trois piliers du développement durable (Triple Bottom Line)



Source : Adapté de Elkington (1997)

1.2. Le rôle de l'entrepreneuriat dans la transition durable

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat est de plus en plus perçu comme un levier essentiel de transformation sociétale et environnementale. Contrairement aux grandes organisations, souvent contraintes par des structures hiérarchiques lourdes et des logiques établies, les entrepreneurs bénéficient d'une agilité organisationnelle et d'une capacité d'innovation qui leur

permettent d'identifier et de mettre en œuvre de nouvelles solutions face aux défaillances du marché et aux pressions environnementales (Cohen & Winn, 2007). Leur rôle ne se limite pas à créer des entreprises, mais s'étend à la génération d'impacts positifs dans les dimensions sociales et écologiques.

La littérature distingue ainsi plusieurs formes d'entrepreneuriat liées au développement durable :

- **L'entrepreneuriat social**, centré sur l'impact sociétal et la réponse aux besoins essentiels des populations défavorisées, à travers l'inclusion, l'accès aux services de base et le renforcement du capital social.
- **L'entrepreneuriat durable**, qui intègre de manière équilibrée les trois piliers du développement durable, économique, social et environnemental, dans une logique systémique et de long terme (Belz & Binder, 2017).
- **L'éco-entrepreneuriat**, focalisé sur la réduction de l'empreinte écologique et l'exploitation d'opportunités liées à l'environnement, par le développement de modèles d'affaires verts et de technologies propres (Schaper, 2002).

Ces différentes dynamiques témoignent d'une évolution de la figure entrepreneuriale, qui n'est plus uniquement perçue comme un créateur de valeur économique, mais également comme un agent de changement engagé dans la construction d'une société plus équitable et plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, l'entrepreneur devient un acteur clé de la transition vers un modèle de développement durable, en réconciliant innovation, responsabilité et durabilité. Dans la même perspective, Dean & McMullen (2007) soulignent que ce type d'entrepreneuriat se caractérise par la recherche d'opportunités qui génèrent simultanément une valeur économique et un bénéfice social et environnemental. Il vise à corriger les imperfections des marchés, qu'il s'agisse de la mauvaise gestion des ressources naturelles, de la pollution, de la dépendance aux énergies fossiles ou encore des externalités négatives, en apportant des solutions innovantes, viables et responsables.

1.3. Vers un entrepreneuriat vert conciliant innovation et responsabilité

L'émergence de l'entrepreneuriat vert (éco-entrepreneuriat) illustre concrètement la manière dont les principes du développement durable s'incarnent dans l'action entrepreneuriale. Selon Schaper (2002), l'éco-entrepreneuriat désigne les initiatives entrepreneuriales qui visent à créer de la valeur tout en intégrant la dimension écologique comme axe central du modèle économique. Contrairement à l'entrepreneuriat traditionnel, dont l'objectif principal demeure

la recherche de profit, l'éco-entrepreneuriat se distingue par sa volonté de réduire l'empreinte environnementale et de contribuer activement à la transition vers une économie plus durable. Ce type d'entrepreneuriat repose largement sur l'innovation, qu'elle soit technologique, organisationnelle ou sociale, et englobe des activités variées, allant de la production d'énergies renouvelables à l'économie circulaire, en passant par l'agriculture biologique, la gestion durable des déchets, l'efficacité énergétique ou encore la conception de produits respectueux de l'environnement. Dans ce sens, l'éco-entrepreneuriat ne se limite pas à un secteur économique particulier, mais constitue un cadre transversal qui peut transformer l'ensemble des industries en intégrant des pratiques responsables dans leurs chaînes de valeur (Schaltegger & Wagner, 2011).

Hall et al. (2010) rappellent que l'éco-entrepreneuriat constitue un chaînon manquant entre la vision macro du développement durable, traduite par les politiques internationales, les normes et les régulations, et l'action micro des entreprises et des entrepreneurs. Autrement dit, il traduit les grands principes de durabilité en pratiques concrètes et mesurables, tout en démontrant qu'il est possible de concilier rentabilité économique et responsabilité écologique. Ainsi, l'éco-entrepreneuriat se présente non seulement comme un secteur d'activité émergent, mais également comme une nouvelle posture entrepreneuriale où l'innovation se met au service de la responsabilité et de la durabilité. Les éco-entrepreneurs apparaissent dès lors comme des pionniers de la transition écologique, capables de transformer les contraintes environnementales en opportunités d'affaires. Leur action contribue à redéfinir la manière dont la valeur est créée et perçue dans l'économie contemporaine, en ouvrant la voie à des modèles plus inclusifs, plus résilients et plus respectueux de l'environnement.

2. L'éco-entrepreneuriat comme domaine de recherche émergent

2.1. Définition et contours conceptuels de l'éco-entrepreneuriat

L'éco-entrepreneuriat, souvent désigné également par les termes *entrepreneuriat vert*, *ecopreneurship* ou encore *green entrepreneurship*, constitue une extension des théories entrepreneuriales classiques en intégrant la dimension environnementale comme axe central du processus entrepreneurial. Si l'entrepreneuriat traditionnel repose principalement sur la recherche d'opportunités économiques et la création de valeur financière, l'éco-entrepreneuriat se distingue par une volonté explicite de concilier la création de valeur économique avec la préservation des ressources naturelles et la réduction des impacts négatifs sur l'environnement. Les premières définitions conceptuelles apparaissent dès la fin des années 1990.

Ainsi, ces concepts sont utilisés pour désigner les acteurs économiques, que ce soient individus ou organisations, qui œuvrent dans les activités ayant le respect de l'environnement comme priorité, chose qui leur donne un avantage compétitif par rapport aux autres. Cela n'est pas l'apanage des organisations environnementales, mais concerne également l'intrapreneuriat appliqué au sein des organisations environnementales déjà existantes, ainsi d'une manière générale, l'identification et l'exploitation rentable des idées de nouveaux produits et services ayant une attitude favorable envers le respect de l'environnement, tels que l'utilisation rationnelle de ressources, la réduction de la pollution et le recyclage des déchets (Hostager et al. 1998 ; Gerlach, 2003).

Pastakia (1998) considère l'éco-entrepreneuriat comme un processus par lequel les entrepreneurs développent des innovations visant à répondre aux problèmes environnementaux, tout en assurant la viabilité commerciale de leurs projets. Dans la même lignée, Isaak (2002) définit l'éco-entrepreneur comme un acteur économique qui « *combine l'esprit entrepreneurial avec un engagement écologique* », positionnant ainsi la conscience environnementale comme moteur central de l'action entrepreneuriale.

Ainsi, dans l'introduction de son article, Linnanen (2002) pose la question suivante « *is environmental entrepreneurship something different from ordinary entrepreneurship? The right answer might be both no and yes* », selon lui les principes applicables à l'entrepreneuriat classique telles que le couple risque/profit, les capitaux nécessaires pour le démarrage de l'activité ainsi que la conquête de marché pour vendre son produit/service sont les mêmes lorsqu'on parle de l'entrepreneuriat vert. Néanmoins, ce dernier se caractérise par la création de la valeur économique tout en se basant sur les problèmes environnementaux existants. Ainsi, il se diffère des autres formes du développement environnemental par un engagement spécifique de l'entreprise, pour but du progrès environnemental d'une part et sa forte impulsion pour la croissance de l'entreprise d'autre part.

Schaper (2002) va plus loin en affirmant que l'essence de l'éco-entrepreneuriat réside dans l'intégration des objectifs écologiques dans le cœur même du processus entrepreneurial, depuis la détection des opportunités jusqu'à la commercialisation des produits ou services. Pour lui, l'éco-entrepreneuriat n'est pas une niche ou un secteur spécifique, mais une nouvelle approche entrepreneuriale applicable à divers domaines tels que l'énergie, l'agriculture, l'industrie manufacturière ou encore les services.

La littérature met également en évidence la proximité conceptuelle de l'éco-entrepreneuriat avec d'autres formes d'entrepreneuriat orientées vers la durabilité, tout en soulignant leurs

différences. Ainsi, l'entrepreneuriat social se concentre principalement sur la résolution de problèmes sociaux (inclusion, réduction de la pauvreté, accès aux services essentiels), tandis que l'entrepreneuriat durable cherche à intégrer de manière équilibrée les trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental (Belz & Binder, 2017). L'éco-entrepreneuriat, pour sa part, met l'accent sur la dimension environnementale, en ciblant la protection et la valorisation des écosystèmes comme finalité prioritaire.

En outre, l'éco-entrepreneuriat peut être défini comme une démarche entrepreneuriale innovante visant à transformer les contraintes écologiques en opportunités économiques, à travers la création de produits, services ou modèles d'affaires qui contribuent à la durabilité. Sa spécificité réside dans la primauté accordée aux enjeux environnementaux, qui deviennent à la fois le moteur de l'innovation et le critère de réussite des initiatives entrepreneuriales.

2.2. L'évolution de l'éco-entrepreneuriat dans la littérature académique

L'éco-entrepreneuriat, en tant que champ de recherche, a connu une évolution progressive depuis les premières conceptualisations dans les années 1990 jusqu'à sa consolidation dans les années 2010 et son élargissement dans la période récente, en lien avec les défis globaux du développement durable.

➤ Les prémices : années 1990 – début 2000

« L'éco-entrepreneuriat est un domaine en émergence dans les sciences de gestion [...] la fin des années 1980 marque les prémices de l'éco-entrepreneuriat comme domaine de recherche » (Berger-Douce, 2006). Néanmoins, ce domaine reste moins connu que l'entrepreneuriat classique, ce qui nécessite encore de l'effort à déployer pour qu'il prenne sa place méritée afin de transformer la société actuelle en une durable et pérenne (Schaltegger, 2002).

Les premières recherches sur l'éco-entrepreneuriat se sont concentrées sur la définition du concept et l'identification des motivations des entrepreneurs engagés dans des activités environnementales. Pastakia (1998) met en lumière le rôle des éco-entrepreneurs de terrain comme agents de changement à l'échelle locale, porteurs de solutions alternatives pour un développement plus durable. Isaak (2002) introduit l'idée « *d'écopreneur* » en insistant sur la combinaison entre esprit entrepreneurial et conscience écologique. Schaper (2002), de son côté, souligne que l'éco-entrepreneuriat ne constitue pas un secteur isolé, mais un mode d'action pouvant imprégner toute activité économique. Ces travaux fondateurs mettent l'accent sur la dimension individuelle et les valeurs personnelles des éco-entrepreneurs.

➤ **La phase de consolidation : années 2010**

À partir des années 2010, les recherches se sont élargies pour aborder l'éco-entrepreneuriat non plus seulement comme un choix individuel, mais comme un processus intégré aux dynamiques économiques et institutionnelles. Hall et al. (2010) soulignent que l'entrepreneuriat durable et l'éco-entrepreneuriat représentent des « *chaînon manquant* » entre les enjeux globaux du développement durable et les actions microéconomiques des entreprises. Dans la même perspective, Schaltegger & Wagner (2011) mettent en évidence le rôle de l'éco-entrepreneuriat dans la diffusion d'innovations durables, qu'elles soient technologiques, organisationnelles ou sociales. Cette période se caractérise par une institutionnalisation du champ, avec une multiplication des publications académiques et une meilleure intégration dans les recherches en management, innovation et entrepreneuriat.

➤ **L'élargissement récent : après les années 2015**

Depuis l'adoption des Objectifs de Développement Durable, l'éco-entrepreneuriat connaît un regain d'intérêt et s'inscrit dans un cadre global de transition écologique. Les travaux récents s'intéressent davantage aux écosystèmes entrepreneuriaux verts, aux politiques publiques de soutien et aux nouveaux modèles économiques tels que l'économie circulaire, l'économie collaborative ou encore l'économie bleue.

Gast et al. (2017) montrent que l'éco-entrepreneuriat se situe à l'intersection de l'innovation durable, de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et des stratégies de compétitivité verte. Plus récemment, Haldar (2019) insiste sur la nécessité d'approches pluridisciplinaires pour comprendre la complexité des éco-entreprises, en soulignant les interactions entre facteurs institutionnels, technologiques et sociaux. De son côté, Santika et al. (2022) soulignent que l'éco-entrepreneuriat est devenu l'intérêt grandissant des gouvernements et politiques publiques à travers le monde. Néanmoins dans les pays en développement il reste encore de l'effort à déployer pour qu'il soit une solution aux problèmes sociaux et environnementaux. Plusieurs facteurs peuvent motiver les entrepreneurs et porteurs de projets à s'orienter vers l'éco-entrepreneuriat à savoir : les aides et programmes gouvernementaux, l'enseignement et la formation de l'entrepreneuriat orienté vers l'encouragement des pratiques respectueuses de l'environnement, et aussi le marketing social permettant de modifier les comportements des entrepreneurs pour qu'ils soient orienté vers l'entrepreneuriat vert.

L'évolution de la recherche sur l'éco-entrepreneuriat témoigne d'un passage d'une vision centrée sur l'individu et ses motivations à une perspective plus globale et systémique, intégrant les enjeux de gouvernance, de politiques publiques et d'innovations de rupture. Ce

développement progressif confirme que l'éco-entrepreneuriat est aujourd'hui reconnu comme un champ de recherche à part entière, bien qu'il demeure en construction et encore marqué par une diversité de définitions et d'approches.

Le tableau suivant propose une synthèse chronologique d'un ensemble de définitions majeures issues de la littérature académique, allant de la fin des années 1990 jusqu'aux travaux les plus récents.

Tableau 1 : synthèse des définitions de l'éco-entrepreneuriat

Auteurs	Définitions
(Isaak, 1998)	L'éco-entrepreneur est la personne qui crée des entreprises à vocation sociale ou environnementale par la création d'entreprises qui cherchent le profit.
(Schaltegger, 2002)	<i>« Ecopreneurship—defined in a narrow sense—deals with a start-up of a very innovative company supplying environmental products and services [...] Defined more widely, ecopreneurship can thus be described as an innovative, market-oriented and personality-driven form of value creation through environmental innovations and products exceeding the start-up phase of a company ».</i>
(Walley & Taylor, 2002)	Il est basé sur trois fondements à savoir la durabilité se rapportant à la conquête permanente de la prospérité économique, la qualité environnementale qui renvoie au respect de l'environnement et l'équité sociale et éthique. On trouve deux types d'entrepreneurs ; ceux qui utilisent des processus verts et ceux qui créent des produits verts. Les entrepreneurs verts sont à la fois ceux qui créent des entreprises vertes mais aussi ceux qui créent des entreprises avec une vocation financière en identifient une niche verte.
(Berger-Douce, 2006)	<i>« L'éco-entrepreneuriat renvoie explicitement à la création d'activités innovantes basées sur des biens et/ou services liés à l'environnement ».</i>
(Ben Hadj Youssef & Dziri, 2012)	L'éco-entrepreneuriat vise la création des entreprises commerciales à veine écologique pour but de protéger l'environnement.
(Schaper, 2016)	L'éco-entrepreneuriat c'est la reconversion vers un paradigme commercial et d'affaires plus durable.
(Jabarzadeh et al., 2018)	<i>« L'entrepreneuriat vert peut être défini comme le lancement d'une nouvelle entreprise de services environnementaux ou de production industrielle axée sur les ressources naturelles ».</i>
(Suganya & Anbumani, 2021)	C'est une initiative entrepreneuriale afin de créer un bénéfice économique par le biais de la durabilité environnementale.
(Santika et al., 2022)	L'entrepreneuriat vert est une activité entrepreneuriale qui crée de la valeur économique et de la valeur environnementale en produisant des biens et des services respectueux de l'environnement.

(Mitra et al., 2024)	L'éco-entrepreneuriat est un processus multi-niveau qui concerne la détection, la création et l'exploitation d'opportunités entrepreneuriales émergentes de lacunes institutionnelles ou d'échecs de marché liés à l'écologie, générant de la valeur économique et environnementale pour la société.
(Awa et al., 2024)	L'éco-entrepreneuriat concerne la production de produits et technologies respectueux de l'environnement, où innovation et orientation marché sont alignées.

Source : auteur, d'après la littérature

L'examen de ces définitions met en évidence l'évolution progressive du concept d'éco-entrepreneuriat ; d'abord centré sur l'individu et ses valeurs, il s'est progressivement élargi pour intégrer les dimensions d'innovation, de compétitivité et de durabilité, avant d'être appréhendé plus récemment dans une perspective systémique et processuelle en lien avec les Objectifs de Développement Durable. Ces définitions révèlent également certains points communs : les éco-entrepreneurs, comme tout entrepreneur, assument un risque en s'engageant dans une activité économique, mais leur spécificité réside dans la capacité à identifier des opportunités vertes et à les transformer en innovations environnementales. La valeur ainsi créée ne se limite pas à l'économie, elle est durable, génère des effets positifs pour l'environnement et contribue à préserver les opportunités pour les générations futures. Cette diversité de définitions reflète à la fois la richesse et la complexité d'un champ de recherche encore en construction.

2.3. Défis et opportunités de l'éco-entrepreneuriat comme champ de recherche

Bien que l'éco-entrepreneuriat ait connu une montée en puissance dans la littérature académique au cours des deux dernières décennies, il demeure un champ de recherche en construction, marqué par des ambiguïtés conceptuelles et des difficultés méthodologiques. En même temps, il ouvre des perspectives prometteuses pour les chercheurs comme pour les praticiens, notamment dans un contexte mondial dominé par les enjeux climatiques et la transition vers une économie verte.

2.3.1. Les défis conceptuels et méthodologiques

Le premier défi réside dans la pluralité des définitions et l'absence de consensus terminologique autour de l'éco-entrepreneuriat (Haldar, 2019 ; Schaper, 2016). Certains auteurs l'assimilent à l'entrepreneuriat vert, d'autres au *sustainable entrepreneurship*, tandis que d'autres encore insistent sur son caractère exclusivement environnemental. Cette diversité, reflète d'une part la richesse du concept, mais d'autre part complique son opérationnalisation dans les recherches empiriques. Le deuxième défi concerne la mesure de la performance des éco-entreprises. Contrairement aux entreprises traditionnelles, dont le succès se mesure principalement à travers

la rentabilité et la croissance, les éco-entrepreneurs poursuivent une double, voire une triple finalité, économique, sociale et environnementale. Déterminer des indicateurs pertinents pour capturer cette performance multidimensionnelle demeure une tâche complexe (Hall et al. 2010). Enfin, le champ reste confronté à une dispersion disciplinaire. Les recherches sur l'éco-entrepreneuriat se situent à l'intersection de l'économie, du management, de la sociologie, des sciences de l'environnement et de la politique publique. Si cette interdisciplinarité constitue une richesse, elle entraîne également un manque de cohérence théorique (Belz & Binder, 2017).

2.3.2. Les opportunités de recherche et d'action

Malgré ces limites, l'éco-entrepreneuriat offre de nombreuses opportunités. Sur le plan académique, il constitue un terrain fécond pour explorer les liens entre innovation et durabilité. Les travaux récents mettent en évidence le rôle des éco-entrepreneurs comme agents de transition écologique, capables de transformer les contraintes environnementales en opportunités économiques (Gast et al., 2017).

Ainsi, l'éco-entrepreneuriat suscite un intérêt croissant dans les pays en développement, où il peut contribuer à la création d'emplois, à la lutte contre la pauvreté et à la valorisation des ressources locales (Kardos, 2012). Dans ces contextes, les éco-entrepreneurs représentent un vecteur de transformation sociale et territoriale, en apportant des solutions adaptées aux défis locaux (énergies renouvelables, agriculture durable, gestion de l'eau).

Sur le plan pratique, l'éco-entrepreneuriat offre aux décideurs publics une opportunité stratégique d'intégrer les initiatives entrepreneuriales vertes dans les politiques de transition énergétique, de promotion de l'économie circulaire et de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. L'articulation entre soutien institutionnel, financement responsable et dynamiques entrepreneuriales constitue ainsi un champ de recherche et d'action particulièrement porteur.

L'examen des définitions et des évolutions conceptuelles montre que l'éco-entrepreneuriat demeure un champ en construction, marqué à la fois par des défis conceptuels et des opportunités de recherche. Pour mieux comprendre la diversité des profils et des approches dans ce domaine, plusieurs auteurs ont proposé des typologies d'éco-entrepreneurs, permettant de distinguer leurs motivations, leurs stratégies et leurs impacts

3. Typologie des éco-entrepreneurs

3.1. La typologie de Volery (2002)

Volery (2002) propose une typologie distinguant deux grandes catégories d'éco-entrepreneurs, à savoir *les environment-conscious entrepreneurs* et *les green entrepreneurs*. Le tableau suivant en présente les principales caractéristiques.

Tableau 2 : "Environment-conscous entrepreneurs" Vs "Green entrepreneurs" de Volery (2002)

Environment-conscous entrepreneurs	Green entrepreneurs	Points communs
C'est un type d'entrepreneur soucieux et conscients des aspects de l'environnement. Il est constitué des entrepreneurs respectant l'environnement à travers les opportunités commerciales saisies dans le marché ayant des dimensions environnementales. Ce type existe presque dans tous les secteurs d'activités qui optimise l'utilisation de ressources, diminue les émissions de gaz, la pollution et les déchets.	Ce type d'entrepreneurs est aussi conscients des aspects de l'environnement mais également présents sur le marché environnemental à travers des activités relevant du métier de l'environnement. Pratiquement, les entrepreneurs de ce type sont présents dans les éco-industries répartis en cinq catégories : le recyclage des déchets, le traitement des eaux, l'amélioration des zones polluées, les services d'ingénierie et conseil et le contrôle de la pollution de l'air.	- Orientation vers le développement durable. - Recherche d'activités, produits et services respectueux de l'environnement. - Engagement de l'entreprise dans la société et partage de valeurs éthiques et environnementales.

4. Source : Adapté de Volery (2002)

4.1. La typologie de Linnanen (2002)

Linnanen (2002) propose une typologie distinguant quatre types d'entreprises environnementales, selon leur orientation stratégique et la nature de leurs activités.

Tableau 3 : Typologie de Linnanen (2002) – Les quatre types d’entreprises environnementales

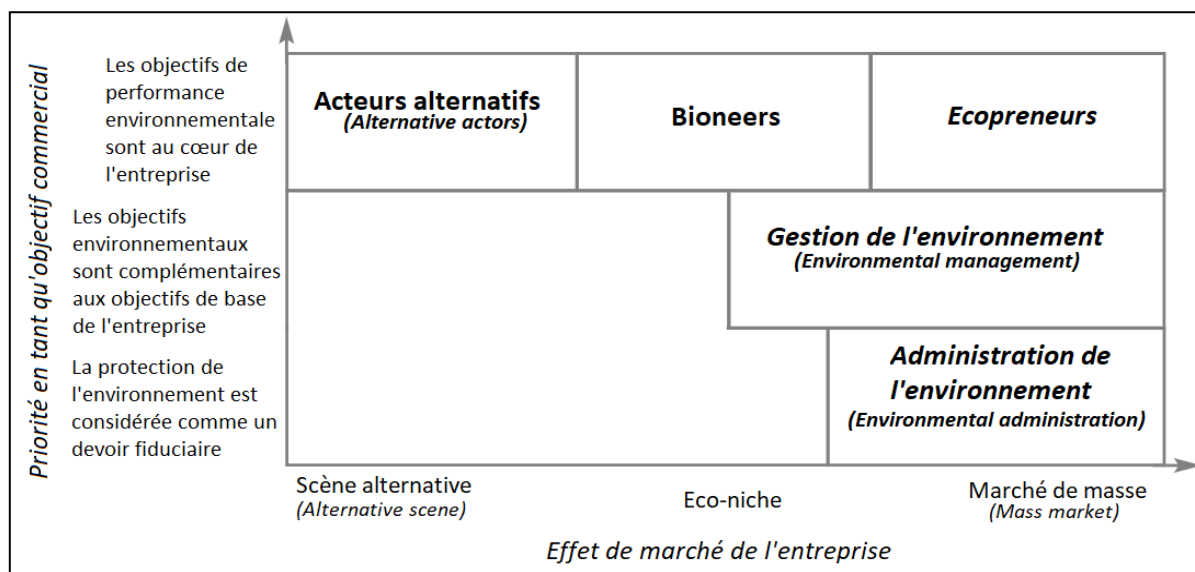
Catégorie	Description
<i>Nature-oriented enterprises</i> (Entreprises basées sur la nature)	Utilisent les ressources de manière efficace tout en cherchant à préserver et améliorer l’état de l’environnement.
<i>Producers of environmental technology</i> (Producteurs de technologies environnementales)	Incités par la réglementation, ils développent des technologies visant à rationaliser l’utilisation des ressources naturelles (sol, eau, air).
<i>Providers of environmental management services</i> (Fournisseurs de services de gestion environnementale)	Offrent des services de conseil pour aider les entreprises à adopter des pratiques de production respectueuses de l’environnement.
<i>Producers of environmentally friendly products</i> (Producteurs de produits respectueux de l’environnement)	Leurs produits, à haute performance environnementale, bénéficient de la sensibilisation croissante des consommateurs aux enjeux écologiques.

Source : adapté de Linnanen (2002)

4.2. La typologie de Schaltegger (2002)

A son tour, Schaltegger (2002) propose une typologie des éco-entrepreneurs fondée sur deux dimensions principales : la priorité accordée aux objectifs environnementaux (de faible à forte) et l’influence de l’entreprise sur le marché (du marché de niche au marché de masse). La combinaison de ces dimensions aboutit à une classification graduée allant de l’administration de l’environnement à la gestion de l’environnement, puis à l’éco-entrepreneuriat. Cette classification illustre une progression dans l’intégration des préoccupations environnementales dans la stratégie entrepreneuriale.

Figure 2 : Typologies des éco-entrepreneurs selon Schaltegger (2002)



Source : Schaltegger (2002)

Cette représentation graphique permet d'identifier trois niveaux d'intégration des préoccupations environnementales dans la stratégie entrepreneuriale. Le tableau suivant en précise les caractéristiques.

Tableau 4 : Typologie de Schaltegger (2002) – Trois niveaux d'intégration environnementale

Niveau	Description	Exemple / Particularité
Administration de l'environnement	Respect essentiellement minimal de la réglementation, conformité aux normes externes sans stratégie proactive.	Mise en place d'un responsable environnement, certifications ISO. Cette approche est limitée à la conformité réglementaire, sans véritable innovation.
Gestion de l'environnement	Utilisation plus efficace des ressources naturelles, intégration progressive des préoccupations environnementales dans la stratégie.	Recherche de performance environnementale au-delà de la simple conformité.
Éco-entrepreneuriat	L'environnement est placé au cœur de l'activité. Les éco-entrepreneurs visent la performance environnementale comme objectif principal.	Exploitation commerciale d'innovations environnementales initiées par les pionniers.

Source : adapté de Schaltegger (2002)

4.3. La typologie de Schick et al (2002)

Schick et al. (2002) distinguent trois types d'éco-entrepreneurs, en fonction du degré de priorité accordé aux objectifs environnementaux dans la création et la gestion de l'entreprise.

Tableau 5 : Typologie de Schick et al. (2002) – Trois profils d'éco-entrepreneurs

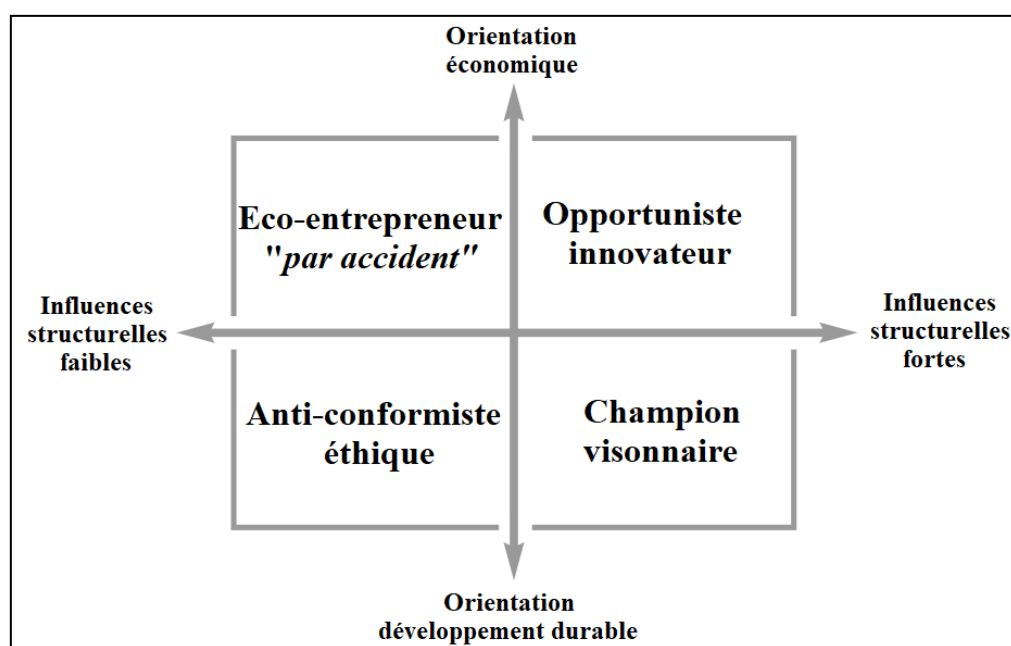
Niveau	Description
Eco-dedicated	Entrepreneurs fortement engagés dans des activités totalement respectueuses de l'environnement. Ils accordent une importance primordiale aux aspects écologiques dans l'exercice de leurs activités.
Eco-open	Entrepreneurs qui ne respectent l'environnement que lorsqu'ils identifient des opportunités économiques (augmentation de rendement, ciblage de clientèle sensible à l'écologie). Leur orientation est principalement économique, l'écologie étant un levier secondaire.
Eco-reluctant	Entrepreneurs qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement uniquement sous contraintes externes, notamment réglementaires. Ils accordent peu, voire pas d'importance, aux enjeux environnementaux.

Source : adapté de Schick et al. (2002)

4.4. La typologie de Walley & Taylor (2002)

Walley & Taylor (2002) proposent une typologie des éco-entrepreneurs fondée sur deux dimensions ; la première concerne les motivations personnelles de l'entrepreneur (économiques ou écologiques) et la deuxième concerne l'influence structurelle exercée par des facteurs externes (marché, réglementation, institutions). La combinaison de ces dimensions permet d'identifier quatre types idéaux d'éco-entrepreneurs, présentés dans la figure suivante et détaillés dans le tableau ci-après.

Figure 3 : Typologies des éco-entrepreneurs selon Walley & Taylor (2002)



Source : traduit de Walley & Taylor (2002)

Tableau 6 : Typologie de Walley & Taylor (2002) – Quatre profils d'éco-entrepreneurs

Niveau	Description
Eco-entrepreneur par accident	Motivé principalement par des considérations financières, avec peu d'influence structurelle. Les activités vertes apparaissent de manière opportuniste (subventions, demande imprévue).
Opportuniste innovateur	Orienté vers le profit, mais fortement influencé par des pressions externes (réglementation, opportunités de marché vertes). Découvre et saisit une niche verte pour en tirer avantage.
Anti-conformiste éthique	Orienté vers le développement durable, mais faiblement influencé par l'environnement externe. L'engagement écologique découle surtout de valeurs personnelles ou d'expériences individuelles.
Champion visionnaire	Motivé par le développement durable et fortement influencé par des pressions externes. Porte une vision sociétale de long terme, articulant performance économique et durabilité.

Source : adapté de Walley & Taylor (2002)

Walley & Taylor (2002) exigent de l'éco-entrepreneur, qu'il que soit son type, une innovation régulière du fait qu'il est exposé à des facteurs structurels externes qui changent au fil du temps, c'est l'innovation écologique/environnementale ou l'innovation verte, que Gasmi & Grolleau (2003) définissent comme « *toute action novatrice du point de vue de l'entité considérée, entreprise dans le but de (ou permettant de) réduire ou de gérer des impacts environnementaux négatifs ou/et de maintenir ou d'améliorer des impacts environnementaux positifs* ». Ils distinguent deux types : les innovations « *end of pipe* » ou « *en bout de tuyau* » et les innovations « *propres* » ou « *intégrées* ». Le premier type est considéré comme étant une technologie « *curative* » qui se caractérise par son intervention post-production pour but de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, ce genre d'innovation ne touche pas les sources qui impactent l'environnement mais permet seulement de les écarter. Quant au second, il est considéré comme « *préventif* » au niveau du processus de production, il essaye de rendre ce dernier vert dès la source, c'est le cas des produits recyclables.

4.5. Vers de nouvelles typologies

Si les typologies proposées au début des années 2000 par Volery, Linnanen, Schaltegger, Schick et Walley & Taylor constituent des références fondatrices dans la littérature sur l'éco-entrepreneuriat, les recherches plus récentes ont poursuivi l'effort de classification en tenant compte de l'évolution des pratiques entrepreneuriales, du contexte réglementaire et des nouvelles attentes sociétales. Ces travaux récents cherchent moins à opposer les profils idéaux qu'à analyser les éco-entrepreneurs selon des dimensions plus complexes et

multidimensionnelles, en lien avec les dynamiques d'innovation, de marché et de création de valeur durable.

Ainsi, Haldar (2019) propose une typologie qui distingue les éco-entrepreneurs en fonction du degré d'innovation mis en œuvre et de l'impact social généré. Cette approche souligne que l'éco-entrepreneuriat n'est pas uniquement une question d'orientation écologique, mais plutôt aussi un processus de transformation qui combine la création de solutions innovantes et la capacité à produire un changement sociétal mesurable.

De leur côté, Gast et al. (2017) mettent en avant trois logiques principales : les approches orientées marché (où la demande verte et la compétitivité guident l'action entrepreneuriale), les approches fondées sur les valeurs (où l'engagement personnel pour l'environnement domine la logique économique), et les approches influencées par la régulation (où la législation et les incitations institutionnelles orientent les pratiques entrepreneuriales). Cette classification illustre le rôle des contextes institutionnels et sociétaux dans la structuration des choix entrepreneuriaux.

Enfin, Santika et al. (2022) insistent sur l'importance de l'articulation entre création de valeur économique et valeur environnementale. Selon eux, les éco-entrepreneurs ne se définissent pas seulement par leurs intentions écologiques, mais par leur capacité à développer des modèles d'affaires qui assurent à la fois la viabilité financière et la durabilité écologique. Cette approche met en évidence la nécessité de dépasser l'opposition entre logique de marché et logique environnementale, en favorisant des stratégies hybrides capables de concilier les deux.

Ces typologies récentes ne remplacent pas les modèles classiques, mais elles témoignent d'une évolution de la littérature vers une vision plus intégrée et systémique de l'éco-entrepreneuriat. Elles soulignent notamment que l'analyse des éco-entrepreneurs doit prendre en compte à la fois les motivations individuelles, les contraintes et opportunités institutionnelles, et la capacité d'innovation orientée vers des résultats durables.

L'ensemble de ces typologies met en évidence que les éco-entrepreneurs, quels que soient leurs profils, partagent une même conscience des limites du modèle entrepreneurial classique et de ses effets néfastes sur l'environnement. Toutefois, leurs motivations et leurs pratiques divergent, ce qui permet de distinguer deux grandes catégories.

La première regroupe les éco-entrepreneurs « *constraints* » ou « *opportunistes* », qui s'engagent dans des activités respectueuses de l'environnement uniquement lorsqu'ils identifient une opportunité commerciale viable dans une niche verte, ou lorsqu'ils y sont poussés par des pressions réglementaires. Leur démarche est donc davantage réactive qu'anticipative.

La seconde catégorie rassemble les éco-entrepreneurs véritablement « *engagés* », qui placent les préoccupations environnementales au cœur de leur stratégie. Animés par une volonté d'innovation, ils investissent dans des secteurs directement liés à la durabilité, tels que l'économie circulaire, les énergies renouvelables, ou encore le recyclage des déchets. Leur objectif dépasse la simple conformité ou la recherche d'opportunités ponctuelles et visent à transformer leur activité en vecteur de changement vers un modèle économique plus durable.

Conclusion

Les débats récents autour de l'éco-entrepreneuriat témoignent d'un intérêt grandissant des pouvoirs publics, des structures d'accompagnement et des entrepreneurs eux-mêmes pour un mode entrepreneurial respectueux de l'environnement. Notre analyse a montré que la figure de l'éco-entrepreneur ne se limite pas aux entreprises purement environnementales, mais inclut également des profils plus opportunistes, qui saisissent des niches vertes en combinant objectifs économiques et préoccupations écologiques.

Toutefois, si l'éco-entrepreneuriat s'impose progressivement comme une voie prometteuse pour concilier création de valeur et durabilité, il demeure confronté à de multiples défis. La création d'une entreprise écologique apparaît souvent plus complexe que celle d'une activité commerciale classique, à cause des coûts d'entrée plus élevés, des résistances du marché et des incertitudes liées à la réglementation. Comme le rappellent Schick et al. (2002), les start-ups dédiées à l'environnement assument des risques plus importants et rencontrent davantage d'obstacles que les start-ups conventionnelles, ce qui justifie la nécessité d'un accompagnement et de dispositifs de financement spécifiques.

Dans ce sens, l'éco-entrepreneuriat ne peut être pensé isolément ; il appelle à une mobilisation collective des parties prenantes (État, investisseurs, institutions de soutien, acteurs locaux) afin de créer un écosystème favorable. Plus largement, il s'inscrit dans la dynamique des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont le suivi et l'évaluation, aux niveaux national et international, posent la question de l'intégration des initiatives entrepreneuriales vertes dans les politiques publiques et les indicateurs de durabilité.

Ainsi, si l'éco-entrepreneuriat souffre encore d'un manque de clarté conceptuelle et de cadres méthodologiques unifiés, il constitue un champ en pleine expansion, porteur d'un potentiel considérable pour relever les grands défis contemporains. Sa richesse et sa complexité appellent des approches interdisciplinaires et comparatives, afin de mieux comprendre la diversité des pratiques et d'accompagner la transition vers une économie plus durable.

BIBLIOGRAPHIE

- Awa, A., Pramestidewi, C. A., & Aziz, A. J. (2024). Comprehensive Exploration of Ecopreneurship Principles for Sustainable Business Practices. *E3S Web of Conferences*, 593. <https://doi.org/10.1051/e3sconf/202459306002>
- Belz, F. M., & Binder, J. K. (2017). Sustainable Entrepreneurship: A Convergent Process Model. *Business Strategy and the Environment*, 26(1), 1–17. <https://doi.org/10.1002/bse.1887>
- Ben Hadj Youssef, A., & Dziri, M. (2012). L'entrepreneuriat vert : mécanismes de mise en œuvre et motivations en Tunisie (cas d'un pays émergent). *Vie & Sciences de l'Entreprise*, 2, 59–77.
- Berger-Douce, S. (2006). L'accompagnement des éco-entrepreneurs : une étude exploratoire. *8ème Congrès International Francophone En Entrepreneuriat et PME : L'internationalisation Des PME et Ses Conséquences Sur Les Stratégies Entrepreneuriales*.
- Cohen, B., & Winn, M. I. (2007). Market imperfections, opportunity and sustainable entrepreneurship. *Journal of Business Venturing*, 22(1), 29–49. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2004.12.001>
- Dean, T. J., & McMullen, J. S. (2007). Toward a theory of sustainable entrepreneurship: Reducing environmental degradation through entrepreneurial action. *Journal of Business Venturing*, 22(1), 50–76. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2005.09.003>
- Elkington, J. (1997). *Cannibals with forks: The triple bottom line of 21st century business*. Oxford: Capstone.
- Gasmi, N., & Grolleau, G. (2003). Spécificités des innovations environnementales : Une application aux systèmes agroalimentaires. *Innovations*, 2, 73–89. www.cairn.info
- Gast, J., Gundolf, K., & Cesinger, B. (2017). Doing business in a green way: A systematic review of the ecological sustainability entrepreneurship literature and future research directions. *Journal of Cleaner Production*, 147, 44–56. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2017.01.065>
- Gerlach, A. (2003). Sustainable entrepreneurship and innovation. *Conference Proceedings on Corporate Social Responsibility*.
- Halдар, S. (2019). Green entrepreneurship in the renewable energy sector – a case study of Gujarat. *Journal of Science and Technology Policy Management*, 10(1), 234–250. <https://doi.org/10.1108/JSTPM-12-2017-0070>
- Hall, J. K., Daneke, G. A., & Lenox, M. J. (2010). Sustainable development and entrepreneurship: Past contributions and future directions. *Journal of Business Venturing*, 25(5), 439–448. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2010.01.002>

- Hostager, T. J., Neil, T. C., Decker, R. L., & Lorentz, R. D. (1998). Seeing environmental opportunities: effects of intrapreneurial ability, efficacy, motivation and desirability TEXTE INTÉGRAL. *Journal of Organizational Change Management*, 11(1), 11–25.
- Isaak, R. (1998). *Green Logic: Ecopreneurship, Theory and Ethics*. Sheffield, Greenleaf Publishing.
- Isaak, R. (2002). The making of the ecopreneur. *Greener Management International*, 38, 81–91.
- Jabarzadeh, Y., Sarvari, R., & Alghalandis, N. A. (2018). Exploring Socio-Economic Barriers of Green Entrepreneurship in Iran and Their Interactions Using Interpretive Structural Modeling. *International Journal of Industrial and Systems Engineering*, 12(3), 392–397.
- Kardos, M. (2012). The Relationship between Entrepreneurship, Innovation and Sustainable Development. Research on European Union Countries. *Procedia Economics and Finance*, 3, 1030–1035. [https://doi.org/10.1016/s2212-5671\(12\)00269-9](https://doi.org/10.1016/s2212-5671(12)00269-9)
- Linnanen, L. (2002). An insider's experiences with environmental entrepreneurship. *Greener Management International*, 38, 71–80. <https://doi.org/10.9774/GLEAF.3062.2002.su.00008>
- Mitra, P., Kara, A., & Masurel, E. (2024). Eco-entrepreneurship as a response to sustainability and climate challenges: What have we learnt and where do we go from here? *International Review of Entrepreneurship*, 22(1), 1–14. <https://www.researchgate.net/publication/383467180>
- Pastakia, A. (1998). Grassroots ecopreneurs: Change agents for a sustainable society. *Journal of Organizational Change Management*, 11(2), 157–173.
- Sachs, J. D. (2015). *The age of sustainable development*. Columbia University Press.
- Santika, I. W., Wardana, I. M., Setiawan, P. Y., & Widagda, I. G. N. J. A. (2022). Green Entrepreneurial Intention: A Survey of Students in Bali. *Quality - Access to Success*, 23(190), 105–112. <https://doi.org/10.47750/QAS/23.190.12>
- Schaltegger, S. (2002). A Framework for Ecopreneurship Leading Bioneers and Environmental Managers to Ecopreneurship. *Greener Management International*, 38(38), 45–58.
- Schaltegger, S., & Wagner, M. (2011). Sustainable entrepreneurship and sustainability innovation: Categories and interactions. *Business Strategy and the Environment*, 20(4), 222–237. <https://doi.org/10.1002/bse.682>
- Schaper, M. (2002). The Essence of Ecopreneurship. *Greener Management International*, 38, 26–30.
- Schaper, M. (2016). Understanding the green entrepreneur. In *Making ecopreneurs* (pp. 27–40). Routledge.

- Schick, H., Marxen, S., & Freimann, J. (2002). Sustainability Issues for Start-up Entrepreneurs. *Greener Management International*, 38, 59–70.
- Suganya, S., & Anbumani, M. (2021). Green entrepreneurial intentions of Annamalai University Students in Chidambaram. *Journal of Shanghai Jiaotong University*, 17(1), 18–25. <https://shjtdxxb-e.cn/>
- Volery, T. (2002). Ecopreneurship: Rationale, current issues and future challenges. *Radical Change in the World: Will SMEs Soar or Crash.*, 541–553.
- Walley, E., & Taylor, D. (2002). Opportunists, champions, mavericks...? A typology of green entrepreneurs. *Greener Management International*, 38, 31–43.
- World Commission on Environment and Development. (1987). *Our Common Future*. Oxford University Press.